

AGOA

Programme des Organisations pour la société civile du

14^e Forum sur la coopération économique et commerciale entre les États-Unis et l'Afrique

AGOA 15 ans : Les organisations de la société civile à l'œuvre pour tracer la voie à des partenariats durables entre les États-Unis et l'Afrique dans les domaines du commerce et des investissements

24-27 AOÛT 2015

Libreville, Gabon

10 juin 2015

Avant-projet d'ordre du jour

LUNDI 24 AOÛT 2015

9h00 - 17h00	<i>Enregistrement à l'hôtel et inscription – Enregistrement préalable (collecte des badges)</i>	Lobby de l'hôtel
14h00 - 15h30	<i>AGOA : Évaluation annuelle de la conformité des pays aux fins d'éligibilité</i> SEC. 105. SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DE L'ÉLIGIBILITÉ ATELIER Lors de cet atelier les États-Unis et les organismes dans le pays chargés des évaluations annuelles de conformité fourniront aux participants les informations pertinentes concernant le processus annuel d'évaluation de la conformité aux fins d'éligibilité, notamment l'importance de mettre en place un plan stratégique national, l'État de droit, l'économie de marché, la protection des droits de propriété, la protection des droits des travailleurs reconnus à l'échelle internationale, la protection des droits de propriété intellectuelle et les modalités de préparation du rapport de conformité aux fins d'éligibilité et sa transmission au Congrès par la Maison-Blanche. Par ailleurs, les délégués des organisations de la société civile (OSC) bénéficieront d'une présentation du processus de vérification de la conformité et des techniques d'intervention précoce permettant d'éviter d'être radié de la liste des pays éligibles à l'AGOA.	Centre de conférence de Libreville

16h00 -17h30	Promotion des échanges commerciaux et liens avec les transports : véhicules pour renforcer la compétitivité Pour maximiser l'efficacité de l'AGOA, nous devons mettre en œuvre des procédures liées à la facilitation des échanges commerciaux et non nous contenter de fournir des conditions commerciales préférentielles. Les meilleures pratiques de facilitation des échanges commerciaux, y compris l'intégration de la technologie, le renforcement des capacités et le cadre juridique et réglementaire, doivent être mises en œuvre en vue de promouvoir une bonne circulation des biens et services et de renforcer l'intégration régionale. Cet atelier mettra en évidence un certain nombre de lacunes en matière de promotion des échanges commerciaux et des services de transport du côté de l'offre, et évoquera diverses approches à l'intégration régionale et continentale de la fourniture de solutions durables permettant de renforcer la compétitivité sur le continent. OUVERTURE DE LA FOIRE EXPOSITION	
MARDI 25 AOÛT 2015		
7h30 – 8h00	Inscription et petit-déjeuner continental	Centre de conférence de Libreville
8h00 – 9h15	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE CONJOINTE Organisations de la société civile, secteur privé, AWEP Paroles de bienvenue et présentation : Maître de cérémonie/Président Orateurs : Remarques : SECRÉTARIAT DU RÉSEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) DE L'AGOA Hôte pour la société civile Secteur privé AWEP Paroles de bienvenue et allocution : Gouvernement du pays hôte. Chef de la délégations des États-Unis Délégation du Congrès américain Vote de remerciements FIN DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
9h20 – 9h25	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : FOIRE- EXPOSITION Travailler avec les États-Unis	

Atelier et séance de réseautage d'entreprise à entreprise		
9h30 - 10h45	PANEL I : Loi AEE (AGOA Extension and Enhancement Act – Prolongation et renforcement de l'AGOA) de 2015: DÉFIS ET OPPORTUNITÉS La loi AEE de 2015 pour la prolongation et le renforcement de l'AGOA, HR 1295, a été soumise aux deux chambres du Congrès le 16 avril 2015. Cette loi, qui vient d'être adoptée par le Congrès et ratifiée par le président Barack Obama, étend jusqu'en 2025 l'AGOA et la disposition de l'AGOA relative aux textiles en provenance de pays tiers, l'autorisation la plus longue jamais consentie depuis l'entrée en vigueur de l'AGOA en 2000. Ce panel d'experts parlera de la mécanique et des défis et opportunités que présente la loi AEE (AGOA Extension and Enhancement) de 2015, ainsi que les effets attendus de l'AEE sur les relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique. De surcroît, les membres du panel mettront en évidence les nouvelles dispositions de la loi, en particulier l'amélioration des règles d'origine, l'évaluation de l'éligibilité, l'agriculture et les femmes, et les ressources fournies au titre de la loi pour le renforcement des capacités, la promotion des échanges commerciaux et l'autonomisation de la société civile. Modérateur : Membres du panel : 1. 2. 3. Q&R	Centre de conférence de Libreville
11h00 – 12h15	PANEL II : Textiles et confection OPTIMISATION DE LA DISPOSITION CONCERNANT LES TEXTILES EN PROVENANCE DE PAYS TIERS Le programme de l'AGOA sur la confection a été l'un de ses plus grands succès, par sa création de plus de 300 000 nouveaux emplois directs et de plus d'un million d'emplois indirects dans les secteurs de soutien. Les avantages du commerce de la confection avec les États-Unis se répartissent sur douze pays bénéficiaires de l'AGOA. Avec la prolongation de l'AGOA et de ses dispositions relatives aux textiles en provenance de pays tiers pour dix ans, la prolongation la plus longue jamais accordée, le secteur du textile et de la confection devrait prospérer et le volume des échanges commerciaux devrait augmenter de manière marquée, et attirer des investissements étrangers et intérieurs conviviaux vers ce secteur. Ce panel examinera les défis et les opportunités du secteur du textile et de la confection pour les dix prochaines années dans les domaines de l'intégration verticale et horizontale et des approches à la production et à la distribution régionale. Modérateur : Présentateurs :	Centre de conférence de Libreville

	1. 2. 3. Q&R	
11h00-12h15	« Travailler avec les États-Unis » - Atelier et séance de réseautage d'entreprise à entreprise Cet atelier offrira une formation sur le développement d'une feuille de route pour l'exportation, pour les membres de l'AWEP et d'autres petites et moyennes entreprises, les conditions en matière de normes, de conditionnement et d'étiquetage, l'assistance technique disponible, la protection des consommateurs et les financements pour les PME. Animateurs : 1. 2. 3. 4.	
12h30 – 13h45	DÉJEUNER <i>Maître de cérémonies :</i> <i>Orateurs pour le déjeuner :</i> 1. Législateur américain 2. Législateur africain	Centre de conférence de Libreville
14h00 -15h15	PANEL III : Renforcement de la chaîne de valeur pour la petite et la moyenne entreprise <i>L'objectif de l'AGOA, à savoir la promotion du développement économique, a été limité et les pays ne tirent pas pleinement parti des avantages qu'offre l'AGOA. La majorité des entreprises non pétrolières éligibles au titre de l'AGOA sont des micro, petites et moyennes entreprises et de petites exploitations agricoles. Toutefois, nombreuses sont celles qui demeurent peu efficaces et souffrent de capacités de production limitées en raison de leur manque d'aptitude et de capacité et d'autres contraintes. Ce panel offrira des solutions et des opportunités tirées de La loi de 2015 pour la prolongation et le renforcement de l'AGOA</i> Modérateur : Membres du panel : 1. 2. 3. Q&R	
15h30-16h45	« Travailler avec les États-Unis » - Atelier et séance de réseautage d'entreprise à entreprise	

Cet atelier offrira une formation sur le développement d'une feuille de route pour l'exportation, pour les membres de l'AWEP et d'autres petites et moyennes entreprises les conditions en matière de normes, de conditionnement et d'étiquetage, l'assistance technique disponible, la protection des consommateurs et les financements pour les PME.

Animateurs :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

15h30 – 16h45	PANEL IV : <i>Mentorat et développement du leadership pour les femmes et les jeunes entrepreneurs :</i> <i>Ce panel traitera de l'importance du mentorat et du leadership pour permettre aux femmes et aux jeunes entrepreneurs de procéder à une mise en œuvre couronnée de succès de La loi de 2015 pour la prolongation et le renforcement de l'AGOA, h</i> Modérateur : Remarques liminaires : Membres du panel : 1. 2. 3. Q&R	Centre de conférence de Libreville
17h00 – 18h30	PANEL VII : Recommandations/Communiqué/Conférence de presse <i>Pendant cet atelier, les membres passeront en revue les projets de recommandation et de communiqué du Secrétariat pour leur adoption ; l'atelier sera suivi immédiatement d'une conférence de presse.</i>	
MERCREDI 26 AOÛT 2015		
8h00 – 9h00	Inscription et petit-déjeuner continental & OUVERTURE DE L'EXPOSITION COMMERCIALE	Centre de conférence de Libreville
9h00 – 10h45	Cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle	
	Résumé des rencontres des OSC	
	Résumé des rencontres du secteur privé	
10h45 -12h30	PANEL VI :	Centre de

	Atelier : Consultations organisées après le forum par le Secrétariat dans le pays sur les recommandations émanant du Forum 2015. Le Secrétariat présentera une liste d’activités et de manifestations après le forum en vue de mettre en œuvre la recommandation émanant du forum en collaboration avec les antennes dans les différents pays.	conférence de Libreville
	Modérateur :	
	Rapporteur :	
12h45 – 14h00	Déjeuner	
	Orateur(s) pour le déjeuner	
14h15-17h00	« Travailler avec les États-Unis » - Atelier et séance de réseautage d’entreprise à entreprise : Cet atelier offrira une formation sur le développement d’une feuille de route pour l’exportation, pour les membres de l’AWEP et d’autres petites et moyennes entreprises les conditions en matière de normes, de conditionnement et d’étiquetage, l’assistance technique disponible, la protection des consommateurs et les financements pour les PME. Animateurs : 1. 2. 3. 4.	
14h15 – 17h00	Visites de sites Offertes aux membres souhaitant y participer.	
18h00 FERMETURE DE L’EXPOSITION COMMERCIALE		
JEUDI 27 AOÛT 2015		
8h00 – 9h00	Petit-déjeuner continental/Ouverture de l’exposition commerciale	Centre de conférence de Libreville
12h15 - 17h00	Participation aux panels ministériels ouverts	
12h15-17h00	« Travailler avec les États-Unis » - Atelier et séance de réseautage d’entreprise à entreprise Cet atelier offrira une formation sur le développement d’une feuille de route pour l’exportation, pour les membres de l’AWEP et d’autres petites et moyennes entreprises les conditions en matière de normes, de conditionnement et d’étiquetage, l’assistance technique disponible, la protection des consommateurs et les financements pour les PME..	

Animateurs :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

FERMETURE DE L'EXPOSITION COMMERCIALE

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

	Départ des délégués des organisations de la société civile	Hôtel
--	---	--------------